

Liste des fiches disponibles :

ELECTRICITE :

Fiche 1 : Relever ses index d'électricité.

Fiche 2 : Relever ses index d'électricité sur un compteur à budget.

Fiche 3 : Analyser sa consommation électrique tout au long de l'année.

Fiche 4 : Tester la consommation d'un électroménager à l'aide d'un wattmètre.

Fiche 5 : Comparer les fournisseurs d'électricité et de gaz et choisir son contrat.

Fiche 6 : Tester les différentiels.

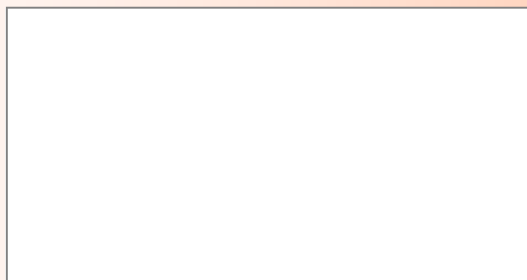
Fiche 7 : Choisir et remplacer une ampoule.

Autres fiches disponibles sur :

- le chauffage
- l'eau
- les gestes utiles
- les aides publiques



Si vous éprouvez des problèmes,
vous pouvez contacter votre
tuteur énergie.



Editeur responsable : Alain Vaessen (UVCW) - 14, rue de l'Etoile à 5000 Namur
Ne pas jeter sur la voie publique.

- Relever ses index
- d'électricité sur un
- compteur à budget



Pas besoin d'être
fort en math !



ELECTRICITE

Fiche
2



POURQUOI ?

- Pour avoir une facture de régularisation réelle et payer le juste prix.
- Pour suivre l'évolution de ses consommations.
- Pour communiquer ses index lors d'un déménagement.

COMMENT ?



RELEVÉ D'INDEX ANNUEL
D'ÉLECTRICITÉ DU 03/02/2015

Dethier Luc

Rue Galand 20
4520 Wanze

Adresse du raccordement

Rue Galand 20

Référence: 1969875

Compteur n°: **PGA 50069128**

EAN: 541456700001569871

☀ 0 0 5 8 , 0 0 0

☾ 0 0 6 0 , 0 0 0



n°: PGA 50069128

Etape 1 : Exercez six pressions sur le bouton Bleu



Ce chiffre représente l'index TOTAL
= index JOUR + index NUIT
000118

Etape 2 : Exercez une pression sur le bouton Bleu



Ce chiffre représente l'index de JOUR
000058

Etape 3 : Exercez deux pressions sur le bouton Bleu

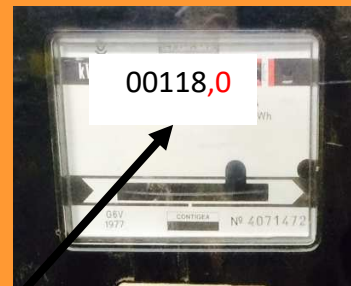


Ce chiffre représente l'index de NUIT
000060

1. Vérifiez votre nom
2. Vérifiez l'adresse de raccordement
3. Vérifiez votre numéro de compteur
4. Remplissez les cases noires



Vous recevez une facture par an, même avec le compteur à budget (actualisation du prix).



Vérifiez



Le compteur à budget (électronique) prime sur le compteur d'origine (mécanique).

COMMENT LES COMMUNIQUER ?



- via le site internet du GRD (ORES, RESA,...).
- par téléphone.
- afficher la carte à rue sur une fenêtre accessible le jour demandé.

Accessoires bien pratiques

